

Mise en candidature

Toute mise en candidature doit être faite sous forme de proposition écrite, à l'aide du [formulaire de mise en candidature](#) disponible à cet effet sur le site internet du Réseau ÉTS ou encore au bureau du Réseau ÉTS durant les heures normales d'ouverture.

Conformément aux [Règlements généraux](#) du Réseau ÉTS, le formulaire de mise en candidature doit être signé par trois diplômés de l'ÉTS et remis au bureau du Réseau ÉTS au 355, rue Peel, bureau 311, Montréal (Québec) H3C 2G9, soit en personne ou encore par courriel au reseauets@etsmtl.ca, au plus tard le mardi 26 septembre 2016 à 23 h 59. Il doit être accompagné d'un curriculum vitae et d'une courte lettre de motivation. Tout dossier de candidature incomplet sera rejeté.

Tout diplômé de l'École de technologie supérieure peut soumettre sa candidature.

Postes à combler

Cinq postes d'administrateurs sont disponibles pour l'année 2017-2018. Les mandats sont d'une durée de deux ans, à partir de la date d'élection. Parmi les principales responsabilités des administrateurs, on note :

- Définir les orientations stratégiques du Réseau ÉTS;
- Servir de relais entre les diplômés, l'industrie et le Réseau ÉTS;
- Représenter les diplômés de l'ÉTS auprès de certaines instances;
- Participer à au moins quatre réunions du c.a. par année (en personne ou par téléconférence) et siéger à divers comités spéciaux.

L'implication des administrateurs du Réseau ÉTS est bénévole.

Déroulement des élections

Du 1^{er} au 26 septembre 2017 inclusivement, les diplômés de l'ÉTS peuvent soumettre leur dossier de candidature selon les procédures décrites ci-haut.

Le comité de mise en candidature, issu du conseil d'administration du Réseau ÉTS, vérifie l'éligibilité des dossiers reçus et remet un rapport au conseil d'administration le 27 septembre 2017.

Si le nombre de candidatures valides est supérieur au nombre de postes à combler, il y aura élections lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau ÉTS qui se tiendra le mercredi 4 octobre 2017. Les candidats disposeront alors de cinq minutes pour se présenter aux membres présents et la période d'élections s'en suivra, effectuée par voie de scrutin secret, à la majorité simple des voix. Dans cette éventualité, les diplômés recevront un avis de scrutin par courriel le jeudi 28 septembre, incluant la présentation des candidats et un bulletin de vote électronique anticipé, afin d'offrir l'opportunité à tous de participer à l'exercice démocratique.

Dans le cas où il n'y aurait pas plus de candidats que le nombre d'administrateurs à élire, l'élection des candidats aura lieu par acclamation. La formation du conseil d'administration 2017-2018 sera alors présentée dans l'édition de novembre du bulletin électronique *L'ingénieur d'application*.

Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements sur le processus d'élection et de mise en candidature du Réseau ÉTS, veuillez communiquer avec nous par courriel à reseauets@etsmtl.ca ou visiter le site internet du Réseau ÉTS au etsmtl.ca/reseauets.